

Exercer son mandat au sein du Comité social d'administration (CSA) dans la fonction publique hospitalière

Exercer les attributions santé sécurité conditions de travail

Cours Pratique de 5 jours - 35h
Réf : SSO - Prix 2025 : 3 050 HT

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a fusionné, lors des élections professionnelles de décembre 2022, les Comités techniques (CT) et les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en une instance unique, le Comité social. L'année 2026 ouvrira un second cycle avec le renouvellement des représentants du personnel et des formations spécialisées en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE et de la F3SCT en santé, sécurité et conditions de travail

Exercer la mission de la F3SCT pour la prévention des risques professionnels

S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels

Viser l'amélioration des conditions de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Active

TRAVAUX PRATIQUES

Cas pratiques et réflexions collectives.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2025

1) Le cadre juridique de la santé au travail dans la FPH

- Connaître le cadre général de la quatrième partie du code du travail
- Identifier les acteurs de la santé au travail et leurs rôles
- Utiliser les documents et outils liés à la SSCT dans la Fonction publique hospitalière

Exercice : Quiz de validation des notions

2) Les obligations de l'employeur public dans le domaine de la santé sécurité au travail

- Mesurer la responsabilité de l'employeur, l'obligation de résultat et de moyens renforcés, les conséquences du manquement
- Distinguer l'accident de service/travail, de trajet et la maladie professionnelle
- Connaître les règles d'indemnisation et les voies de recours

Travaux pratiques : Cas pratique : accident de service ou accident de trajet ?

3) La formation spécialisée Santé sécurité et conditions de travail (F3SCT)

- Maîtriser les conditions de mise en place, sa composition, le rôle du président et de la commission médicale d'établissement
- Connaître les règles de gestion des décharges, autorisation d'absence, heures de délégation
- Distinguer les réunions ordinaires des réunions extraordinaires

PARTICIPANTS

Représentants du personnel au Comité social d'établissement, membres de la F3SCT de la Fonction publique hospitalière, services RH, responsables sécurité de la Fonction publique hospitalière (FPH)

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

- Réussir ses réunions F3SCT de l'ordre du jour aux votes et au procès-verbal
- Savoir articuler la F3SCT avec le CSE

Exercice : Quiz sur les points d'un ordre du jour : F3SCT ou CSE ?

4) Les attributions spécifiques CSE/FS SSCT

- Connaître les informations accessibles et leur finalité pour les exploiter
- Distinguer les thèmes qui relèvent de l'information et ceux qui exigent une consultation
- Maîtriser le déroulement des consultations et les cas de recours possible à un expert certifié
- Cerner le cadre légal du droit de retrait et de l'alerte DGI (danger, grave et imminent)
- Distinguer les inspections des enquêtes
- Participer à l'analyse des risques professionnels

Travaux pratiques : Cas pratique : information ou consultation ?

5) La prévention des risques professionnels

- Connaître les principes généraux de prévention
- Distinguer les notions de danger et de risque
- Situer les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Contribuer à l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

- Analyser les risques physiques liés à l'activité
- Commenter le Programme annuel des risques professionnels (PAPRI Pact)

Etude de cas : Cas pratique : revue du DUERP et examen de l'évaluation de risques spécifiques (routier, harcèlement, télétravail, travailleur isolé ou face à un public...).

6) Les risques psychosociaux (RPS)

- Définir les risques psychosociaux et repérer les facteurs de risque
- Cerner les conséquences des RPS sur la santé, le travail et la performance
- Identifier les signaux d'alerte et indicateurs de la souffrance au travail
- Améliorer l'organisation du travail avec l'usage d'outils d'analyse

Travaux pratiques : Cas pratique : répertoire des faits selon les différentes familles de RPS à partir d'une vidéo.

7) Les risques musculosquelettiques

- Connaître l'état des lieux des pathologies liées aux troubles musculosquelettiques (TMS)
- Disposer de quelques notions d'anatomie et biomécanique
- Étudier un poste de travail
- Connaître des principes d'économie d'effort et de sécurité physique pour prévenir les TMS

Réflexion collective : Débat après le visionnage d'une vidéo.

8) Les missions préventives SST du CSE et de la F3SCT

- Les inspections : objectifs, organisation, analyse de l'environnement de travail
- Les enquêtes : objectifs, organisation, analyse des causes et élaboration des solutions

Etude de cas : Cas pratiques : analyser un accident de service par la méthode de l'arbre des causes, organiser une inspection et élaborer la feuille de route de la formation spécialisée 3SCT

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2025 : 08 déc.

PARIS
2025 : 01 déc.